

REVUE DE PRESSE Du 4 AVRIL 2008

New Richmond tentera de retenir Synergie Contact

La mairesse de New Richmond, Nicole Appleby, rencontrera la haute direction de Synergie Contact, dont son président, Michael Ogilvie, en fin de semaine afin d'explorer des solutions qui pourraient empêcher la fermeture en août du centre de contact clients de la firme montréalaise et ainsi sauver les 142 emplois de ses installations gaspésiennes.

Synergie a annoncé mercredi qu'elle fermera le 31 août son centre de New Richmond, utilisé pour répondre aux clients de Vidéotron. La compagnie invoque la non-rentabilité des installations, aménagées pour recevoir 250 personnes, alors que 116 employés étaient sur la liste active mercredi. Synergie fait face à un taux d'absentéisme élevé et à quelques plaintes pour sa gestion de personnel.

Nicole Appleby s'en remet au fait que la décision de la compagnie n'est pas irrévocable pour tenter de convaincre Michael Ogilvie de changer d'idée.

«Il y a des gens compétents qui veulent garder leur job», veut-elle faire valoir à Synergie Contact, qui occupe des locaux détenus par la municipalité.

Mme Appleby estime que la firme avait peut-être fixé des objectifs trop élevés pour la grosseur du bassin de main-d'œuvre de New Richmond et des environs en tentant de trouver d'un seul coup 250 employés pour répondre au public. Le salaire versé est de 10,25 \$ l'heure.

Une erreur

«Elle est peut-être là, l'erreur. Il y a tant de gens qui sont faits pour être menuisiers, médecins ou maires. Ce n'est pas tout le monde qui a les prérequis pour travailler dans le monde», dit-elle.

Le spectre de la mauvaise expérience d'un centre d'appels précédent, celui d'ACI Telecentrics à Caplan, a conditionné plusieurs travailleurs de la baie des Chaleurs à se méfier, mais Nicole Appleby ne croit pas que les plaintes de certains travailleurs et le battage médiatique qu'elles ont causé soient les seuls facteurs à la base des problèmes de recrutement de Synergie.

«Tout n'est jamais tout blanc ou tout noir», dit Mme Appleby, qui croit qu'il aurait été possible d'atteindre graduellement le seuil de plus de 200 emplois.

Si jamais Synergie maintient sa décision de partir de New Richmond, d'autres firmes pourraient profiter de la main-d'œuvre déjà formée. «Il y a déjà une autre firme, qui n'a pas besoin de 200 travailleurs, qui m'a appelé pour exprimer son intérêt», dit-elle.

Sentant la soupe chaude, plusieurs employés ont exprimé depuis le début de la semaine leur attachement pour le travail qu'ils effectuent à Synergie Contact.

«Il y a des gens qui n'étaient pas faits pour le service à la clientèle», indiquait mardi Jonathan Lafleur. (Le Soleil)

À la recherche de solutions

Nathalie Normandeau promet de trouver une solution afin de ramener le projet de Bois BSL à Chandler, qui devait être annoncé vendredi prochain.

Le propriétaire de Bois BSL, Gino Ouellet, a annoncé hier, qu'il mettait fin définitivement au projet de Chandler. Selon lui, le nouveau régime d'aide pour les régions ressources pénalisera son entreprise et le privera d'un revenu qu'il évalue à un million de dollars par année.

Autre problème majeur, si l'entreprise décide d'investir en Gaspésie, elle doit choisir entre le régime actuel ou celui qui débute en 2011. Si elle opte pour le second, elle perdra tous les avantages du premier dans ses entreprises du Bas-St Laurent. La ministre Nathalie Normandeau fait pression sur le ministère des Finances afin de ne pas pénaliser le promoteur :

Le gouvernement qui devait annoncer le projet vendredi prochain a déjà réservé les 120 mille mètres cubes de feuillus nécessaires :

Afin que son concrétise le complexe à Chandler, Bois BSL doit investir 7 millions de dollars qui pourraient créer une centaine d'emplois. (CIEU-FM)

Pas plus d'argent

Les industriels de la région n'ont pas l'intention d'offrir davantage d'argent aux pêcheurs de Gaspé pour leurs crevettes.

L'Association québécoise de l'industrie de la pêche offre un prix fixe de 52 cents la livre pour toute la saison de pêche.

Selon le président de l'AQIP, Jean-Paul Gagné, on ne peut comparer l'offre avec les prix de Terre-Neuve, qui sont eux, répartis sur trois périodes :

Le président de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche soutient que les pêcheurs ont tout avantage à livrer leur capture au Québec, puisqu'ils sont gagnants sur la saison complète.

Le président de l'AQIP précise que les usines de Gaspé offrent plus que les industriels Terre-Neuve. Jean-Paul Gagné déplore que les pêcheurs n'ont pas voulu s'asseoir cette semaine pour tenter de dénouer l'impasse :

Pêches et Océans Canada ne remettra les permis aux pêcheurs qu'en début de semaine prochaine. Le début de la pêche n'est donc pas prévu cette semaine. (CIEU-FM)

Nouvelles subventions

Les organisateurs d'événements culturels ont maintenant accès à plus de soutien financier pour attirer et retenir les touristes.

La Conférence régionale des élus vient de créer un fonds de soutien de 100 mille dollars pour aider les événements culturels qui contribuent à l'épanouissement et à la diffusion de la culture régionale.

La CRÉ compte réserver son aide financière pour les organisateurs qui veulent mieux structurer l'événement qu'ils pilotent. D'ailleurs, la Conférence régionale des élus souhaitent davantage soutenir les festivals qui existent déjà. Toutefois, elle ne ferme pas la porte à en soutenir de nouveaux.

Parmi les conditions d'accessibilité aux nouveaux fonds, seuls les organismes qui possèdent une expérience satisfaisante dans l'organisation et la gestion administrative et financière de festivals ou d'événements.

De plus, les organisateurs d'événements doivent faire vite pour avoir une chance d'obtenir une subvention. Les demandes de soutien doivent être déposées à la CRÉ avant le 30 avril.

Les festivals retenus par la CRÉ devront notamment assurés la présence d'artistes professionnels de la région, l'implication de la communauté locale ou régionale dans l'organisation et la diversification des sources de financement. (CIEU-FM)

DEGEL PRINTANIER : LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA REGION DE LA GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE FAIT LE POINT SUR LA SITUATION DES COURS D'EAU DE LA REGION

NEW-RICHMOND, QC, le 4 avril /CNW Telbec/ - A la demande du premier ministre, M. Jean Charest, et du ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique, M. Jacques P. Dupuis, la ministre responsable de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Mme Nathalie Normandeau, a réitéré aujourd'hui à New-Richmond les messages de prévention et de préparation liés aux risques d'inondations des crues printanières et a fait le point sur la situation des cours d'eau de la région.

Etat de la situation

En Gaspésie, en raison de leur historique d'inondation, les rivières Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Grande-Vallée, Cloridorme, Verte (Maria), Cascapédia, Darmouth, Matapédia et au Renard seront plus particulièrement sous la surveillance des représentants de la sécurité civile. En ce moment, la quantité totale de neige reçue au cours de l'hiver pour la Gaspésie est d'environ 468 cm.

«A l'instar de ce qui s'est fait lors du redoux de janvier dernier et des expériences passées, rappelons-nous celle de Rivière-au-Renard et de Corte Real, nous savons que tous les intervenants en sécurité civile, que ce soit à l'échelle municipale ou à l'échelle gouvernementale, seront capables de réagir rapidement et efficacement pour répondre aux besoins», a déclaré Mme Normandeau.

Les autorités préparées et prêtes à agir

Les autorités de la Sécurité civile sont aux aguets depuis trois semaines et assurent, en collaboration avec les autorités municipales, une veille continue des cours d'eau à risque du Québec. Cette veille systématique permet d'être prêt à agir et à coordonner, s'il y a lieu, les actions du gouvernement afin de mieux diriger toutes les ressources qui se joindront à celles de la municipalité pour assurer une gestion plus efficace d'un sinistre.

La Garde côtière canadienne a également commencé des opérations de déglacage sur le fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure de certaines rivières, afin de prévenir les embâcles et les inondations.

A titre préventif, les municipalités pouvant être concernées par la crue printanière ont été jointes, et les mises à jour du réseau de surveillance des rivières ont été effectuées.

L'importance de citoyens informés et préparés

Les importantes accumulations de neige dans la plupart des régions du Québec impliquent qu'une bonne quantité d'eau de fonte transitera par les cours d'eau lors de la période printanière, augmentant ainsi le risque d'inondations. Bien que le potentiel de risque soit préoccupant, plusieurs éléments peuvent l'atténuer. L'arrivée des températures douces, accompagnées de températures nocturnes sous le point de congélation, ralentira le phénomène de fonte, réduisant considérablement l'apport d'eau se rendant dans les cours d'eau.

Les municipalités riveraines concernées sont une fois de plus cette année encouragées à demeurer en état d'alerte et à surveiller les indices donnés par les cours d'eau tels que l'augmentation des niveaux, la fragmentation des couverts de glace et l'apparition d'eau en bordure des surfaces.

«L'initiative d'aujourd'hui est un appel à la vigilance. Il est très important de bien informer les citoyens des consignes de sécurité afin qu'ils soient en mesure d'accomplir les premiers gestes nécessaires à leur sécurité, à celle de leurs proches et à celle de leurs biens. Par ailleurs, les autorités locales constituent le premier palier d'intervention en situation d'urgence puisqu'elles sont responsables de l'organisation de la sécurité civile sur leur territoire. Elles doivent assurer le maintien des services essentiels et répondre aux besoins générés par le sinistre. De son côté, le gouvernement met à la disposition des autorités municipales les ressources et l'expertise des différents ministères et organismes par l'intermédiaire de l'Organisation de la sécurité civile du Québec», a précisé M. Dupuis.

Enfin, à titre préventif, le gouvernement du Québec invite les citoyens à être vigilants aux conditions météorologiques et aux messages des autorités. De l'information sur les mesures de prévention et de préparation de même qu'un état de situation des cours d'eau du Québec sont régulièrement mis à jour à l'adresse suivante : www.securitecivile.gouv.qc.ca.

(Portail Québec - <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2008/04/c2668.html>)